Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 96 (1993)

Artikel: Une région d'Europe : l'Arc jurassien
Autor: Hirt, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555113

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une région d'Europe: l'Arc jurassien

par Jacques Hirt

L'utopiste est un pesonnage inquiétant;
on se se demande toujours s'il est sérieux ou non.

Jean-Marie Moeckli.

UN BILAN

Le canton du Jura a mal à ses frontières, le Jura bernois a mal à ses institutions et la Suisse a mal à l'Europe.

Une vingtaine d'années après les plébiscites jurassiens, l'établissement d'un premier bilan est raisonnablement possible. Mis à part quelques irréductibles folkloriques, il fait l'unanimité: tout ce qui pense et réfléchit dans le Landerneau est mécontent. La désillusion sévit. Aussi bien dans le canton du Jura, où le rêve perd ses ailes, que dans le Jura bernois, où la régionalisation a été ratée.

Les trois districts méridionaux souffrent d'un état de dépression avancée. Chacun est conscient du mal, mais incapable d'agir. Le diagnostic se résume en une phrase: on n'aime pas Delémont, on n'aime plus Berne, et personne ne nous aime.

De plus, le Jura bernois a connu des antagonismes si virulents que nombre de cicatrices suppurent encore. Certains souvenirs brûlent toujours l'âme. Et l'introversion qui caractérise les populations de nos vallées ne favorise guère l'émergence de nouveaux enthousiasmes. Tous les remèdes préconisés jusqu'il y a peu tenaient de l'acharnement thérapeutique, parce que désuets, crispés sur une vision rigide de l'histoire, elle qui n'est que mouvance et rebondissements aléatoires.

UN PROJET

Aucune communauté ne peut longtemps survivre, si elle n'est tendue par un projet, par une idée de son avenir, à la fois sécurisante et exaltante. Comme l'écrivait Françoise Giroud: «Le temps des spectateurs est fini».

Il faut donc trouver un compromis qui permette de résorber les haines et les violences latentes; élaborer un scénario qui ne fasse ni vainqueurs arrogants, ni vaincus honteux, mais qui redonne confiance, qui rassemble. Un idéal commun.

Un principe pour y parvenir: cultiver les convergences, puiser dans les ressources de notre fédéralisme, s'inscrire dans une dynamique supranationale.

Une conviction: l'Europe se construira, vivra et progressera non par ses nations recroquevillées sur des schémas du XIXe siècle, mais par ses régions. A la condition nécessaire toutefois qu'elles aient un poids économique suffisant. En Suisse, et particulièrement dans l'Arc jurassien, les cantons ne remplissent pas cette condition.

UNE ATOMISATION

Quelques exemples de notre vaine et dispendieuse disparité, dans le Jura bernois, les cantons du Jura et de Neuchâtel. Pour moins de 300000 habitants, soit l'équivalent d'une ville de province en Europe, nous avons:

- deux, voire trois systèmes scolaires qui éditent chacun leurs propres moyens d'enseignement (remarquons au passage que l'Ecole romande est un cuisant échec);
- cinq régions de planification LIM qui s'époumonent sur «la pompe à phynance» du père Ubu;
- des délégués à la promotion économique quasi paroissiaux. Sur le marché mondial, l'Europe lutte contre l'Extrême-Orient, ce qui est de saine concurrence. Nous, nous luttons de village à village;
- trois écoles d'infirmières dans un rayon de quelque 40 kilomètres;
- cinq conservatoires et écoles de musique;
- une floraison d'hôpitaux qui, chacun, veulent être polyvalents et fonctionnent selon le principe: touche pas à mon scanner;
- des réseaux routiers et ferroviaires aux connexions aléatoires;
- des communautés tarifaires hermétiquement closes;
- des politiques culturelles vasouillardes;
- et bientôt trois centres d'entretien autoroutier.

La liste n'est malheureusement pas exhaustive. Et ce n'est guère faire éloge à nos politiciens que de constater que la plus connue des nos réussites régionales – hélas passée – se résume en deux mots: «Hop Xamax!».

UNE AMBITION

Le politicien est une créature qu'il faut pratiquer avec précaution, car il vit de certitudes. Il est prudent de l'aborder avec une bonne ration

de doute socratique, selon le principe suivant: quand il affirme qu'il n'y a qu'une solution, il faut immédiatement se demander s'il n'y en a pas une seconde.

Il nous propose de déplacer une frontière. Et si, en matière de frontières, au lieu de déplacer, on supprimait? Nos cantons sont minuscules et n'ont plus les moyens de leurs ambitions. L'étroitesse d'un territoire entraîne souvent celle des esprits.

Créons donc un nouveau canton de l'Arc jurassien. Et pensons d'ores et déjà à sa future intégration européenne. Dans une seconde étape, il devra se combiner à la Franche-Comté pour devenir une région aux dimensions satisfaisantes.

Pour ce qui concerne la Suisse, cette création ne soulèvera pas de problèmes juridiques car, comme le relève le constitutionnaliste Jean-François Aubert, nous serions en terrain connu. Mais notre démocratie aime prendre son temps, adore les méandres, promeut la lenteur au rang de vertu cardinale. Des décennies pourraient être nécessaires. Trop long pour un moribond. Et trop long pour l'Europe.

Si la voie directe est jugée trop audacieuse, il est possible d'en emprunter une autre, tout en conservant l'objectif.

En France voisine, la région Franche-Comté englobe les départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura, ainsi que le Territoire de Belfort. Elle est administrée par un Conseil régional.

De ce côté-ci de la frontière, nous pourrions, dans un premier temps, constituer une région englobant les cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que le Jura bernois. Un conseil régional, élu en tant que tel, se préoccupera de son avenir, lui instillera un dynamisme nouveau et, surtout, évitera aux trois cantons impliqués la dispersion actuelle des efforts et des investissement, l'atomisation.

Ce conseil jouira des prérogatives que les cantons devront lui céder. Il fonctionnera selon le principe de la subsidiarité, c'est-à-dire qu'il assumera tous les domaines dans lesquels l'intérêt général doit primer le particulier. A terme, le conseil régional formera la constituante du nouveau canton.

L'institutionnalisation de la région Arc jurassien, voire du canton, présente de nombreux avantages, dont les plus importants sont:

- la fin des luttes internes au profit d'un rassemblement selon le plus grand dénominateur commun: la volonté affirmée par tous de rester Romands
- l'équilibre politique et religieux
- un canton universitaire
- des structures économiques homogènes
- une seule administration
- l'ouverture à la fois sur le Plateau et la France

– des axes de communication est-ouest et sud-nord
– un vrai partenaire à l'échelle de la Franche-Comté
– le 6e canton suisse.

Les exécutifs cantonaux actuels feraient bien de s'inspirer du fameux pari pascalien: «Il faut parier. Cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué...». Ils s'attacheront donc à créer la région Arc jurassien. Et l'alternative est la suivante:

– le canton Arc jurassien n'est pas créé. Mais ils ont gagné, puisque des convergences ont été promues, puisque la région a été dynamisée;
– ou alors ce canton a été créé, et ils ont encore gagné, puisqu'ils auront réalisé les conditions de la mutation indispensable.

Dans les deux hypothèses, ils auront, de plus, préparé la seconde étape: l'intégration européenne de l'Arc jurassien.

Parions donc, puisque nous sommes sûrs de gagner.

DES RÉACTIONS

Il est toujours malsain de faire attendre l'avenir.

Claude Manceron.

Parce que provocatrice, ou dérangeante, l'idée d'un canton de l'Arc jurassien a titillé les journalistes qui se sont empressés de recueillir les réactions d'hommes de pouvoir, dans les trois cantons concernés. Ce sont des réactions à chaud. Il faut donc les prendre avec les réserves d'usage. Elles ont toutefois le mérite de la spontanéité, souvent révélatrice.

Mario Annoni, conseiller exécutif, Berne: La perspective d'une telle fusion intercantonale me semble être d'un intérêt académique et lointain. Je ne vais pas dire que c'est utopique, car l'on sait que les utopies d'aujourd'hui sont parfois les réalités de demain.

Il faudrait d'abord que le Gouvernement jurassien admette sans conditions que les trois districts du Jura bernois font partie intégrante du canton de Berne. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions envisager d'autres voies et, pourquoi pas, celle proposée d'une fusion intercantonale.

Jean-Pierre Beuret, ministre, Jura: Visionnaire. L'inconvénient de cette idée est de multiplier les partenaires institutionnels. Au Jura et à Berne s'ajouterait Neuchâtel. J'espère cependant qu'elle sera aussi étudiée par l'instance de médiation de la Confédération.

Jean Cavadini, conseiller d'Etat, Neuchâtel: Je crains que le poids de l'histoire soit un peu lourd. Il existe aussi une tentation d'utiliser Neuchâtel comme exutoire à la question jurassienne. Mais notre canton pourrait, c'est vrai, permettre une sortie honorable aux deux parties jurassiennes. C'est en tout cas une idée originale.

Pierre Dubois, conseiller d'Etat, Neuchâtel: L'idée n'est pas irréaliste du tout. Elle s'inscrit dans le sens d'un rapprochement et permettrait d'amplifier notre représentation à Berne. Dès lors nous sommes ouverts au dialogue.

François Lachat, ministre, Jura: Je ne vois aucun inconvénient à cette initiative, bien au contraire. Et nous aurions tort de la considérer comme une question académique ou comme de l'art pour l'art. Il est évident qu'un ensemble de ce type, plus apte à défendre ses intérêts, serait également conforme aux nouvelles perspectives européennes.

Francis Matthey, conseiller d'Etat, Neuchâtel: Le supercanton vise d'abord à régler la question du Jura-Sud. Cela ne nous concerne pas. En revanche, il soulève un vrai problème: celui des limites de l'action des cantons. Un regroupement des forces plus poussé va s'imposer dans les années à venir.

L'ARC JURASSIEN: UNE ENQUÊTE

Un groupe de travail franco-suisse, né en 1991, entend favoriser l'émergence de l'identité de l'Arc jurassien et son affirmation dans le nouvel espace économique européen en train de se mettre en place.

Conscient qu'une telle démarche ne peut se faire qu'avec l'étroite participation de la population – une région existe d'abord dans le cœur et dans l'esprit de ses habitants – il a lancé une vaste enquête sur «le sentiment d'appartenance à sa région».

Quelque 1000 Français et Suisses ont ainsi spontanément répondu. On trouvera ci-dessous une analyse – partielle, faute de place – du questionnaire diffusé par huit journaux suisses et sept français, tous de l'Arc jurassien. L'enquête a été complétée par des interviews réalisées par les radios locales et FR3 Franche-Comté.

Comment baptiseriez-vous cet espace?

– *Région du Jura*
– *Arc jurassien*
– *Massif jurassien*

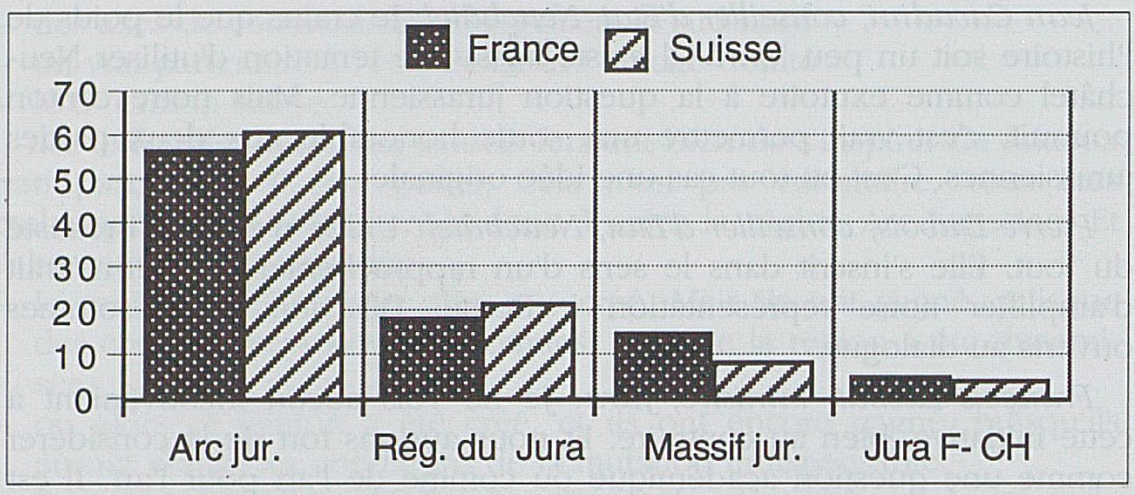

Tant en France qu'en Suisse, l'appellation Arc jurassien arrive largement en tête. On remarque que certains citent spontanément «Jura franco-suisse» comme une autre possibilité.

Pour décrire cet espace, vous diriez que c'est:
- *un espace économique et social*
- *un espace linguistique et culturel*
- *une région transfrontalière franco-suisse*
- *un massif montagneux*

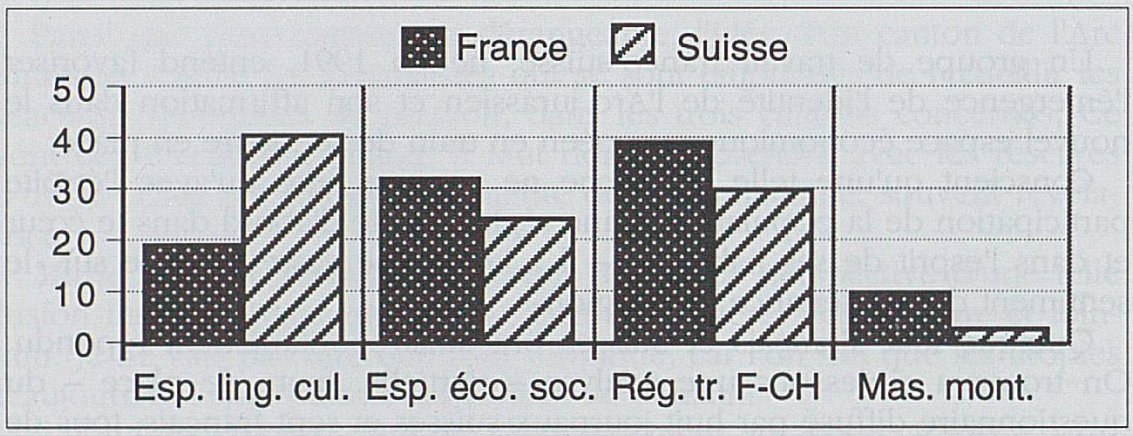

Les Suisses donnent la première place à «Espace linguistique et culturel» alors que les Français l'attribuent à «Région transfrontalière franco-suisse».

Selon vous, la frontière franco-suisse est:
- *un obstacle*
- *un atout*

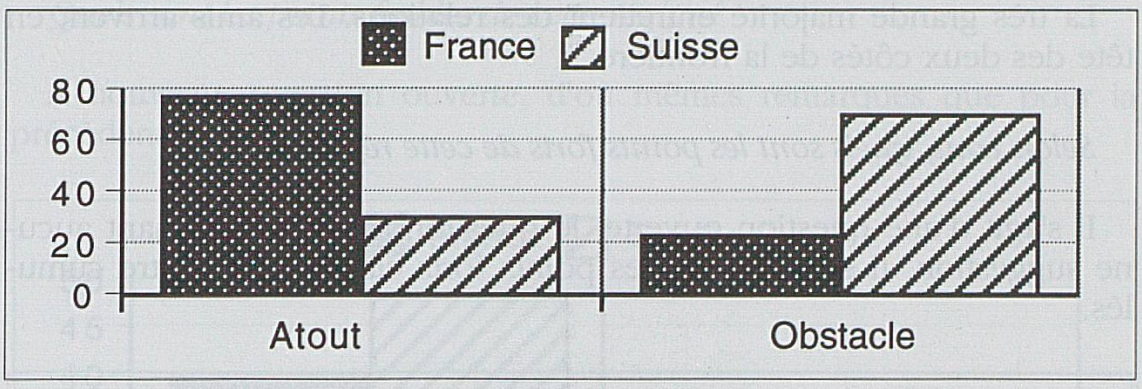

Désaccord complet! A nuancer cependant par les réponses données lors des interviews. Les Français voient dans la frontière un lieu d'échanges, alors que les Suisses la considèrent comme un obstacle aux échanges... De là à conclure que les Confédérés sont obnubilés par le verre à moitié vide...

Avez-vous, de l'autre côté de la frontière:

- *des parents*
- *des amis*
- *des relations professionnelles*
- *des relations culturelles*

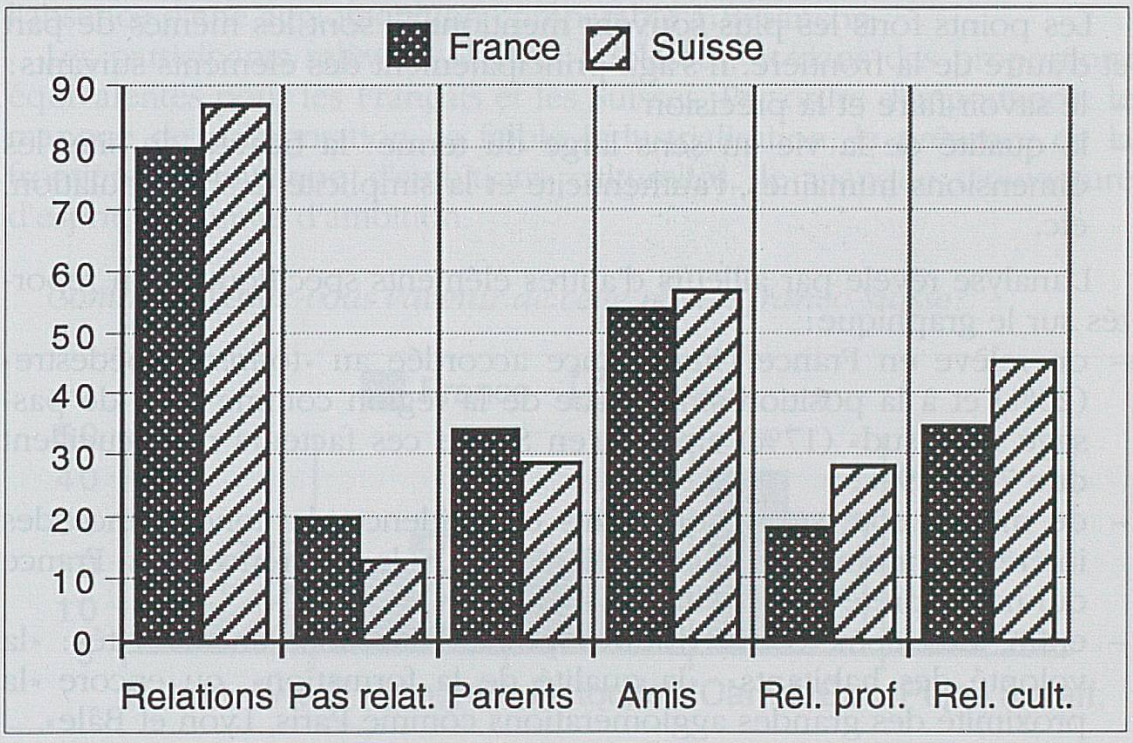

La très grande majorité entretient des relations. Les amis arrivent en tête des deux côtés de la frontière.

Selon vous, quels sont les points forts de cette région?

Il s'agit d'une question ouverte, le questionnaire ne contenant aucune suggestion. Il s'ensuit que les points forts cités peuvent être cumulés.

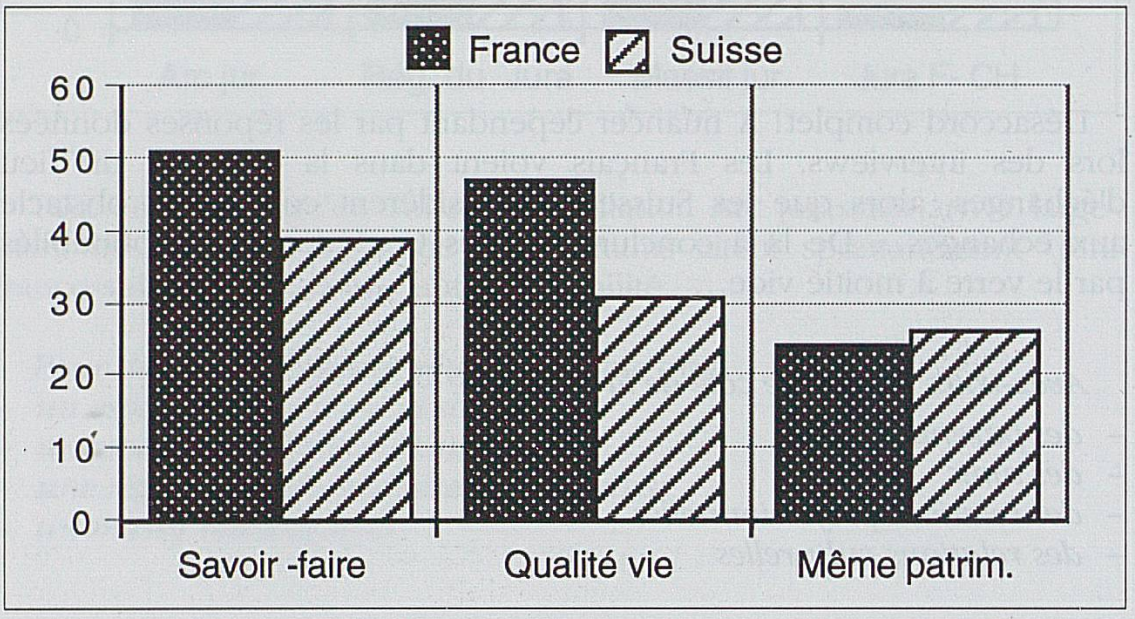

Les points forts les plus souvent mentionnés sont les mêmes de part et d'autre de la frontière. Il s'agit principalement des éléments suivants:
- le savoir-faire et la précision
- la qualité de la vie au sens large du terme: la beauté du site, les dimensions humaines, l'authenticité et la simplicité de la population, etc.

L'analyse révèle par ailleurs d'autres éléments spécifiques non reportés sur le graphique:
- on relève en France l'importance accordée au «tourisme pédestre» (20%) et à la position stratégique de la région comme «lieu de passage nord-sud» (17%) alors qu'en Suisse ces facteurs ne recueillent que 7% et 9%;
- de même, côté suisse, on a mis en évidence «la concordance des intérêts économiques et culturels» (17%), à la différence de la France qui ne lui prête guère d'intérêt (5%);
- enfin, des deux côtés, d'autres points forts sont encore cités: «la volonté des habitants», «la qualité de la formation», ou encore «la proximité des grandes agglomérations comme Paris, Lyon et Bâle».

Quels sont les points faibles de cette région?

A nouveau, question ouverte, d'où mêmes remarques que pour la précédente.

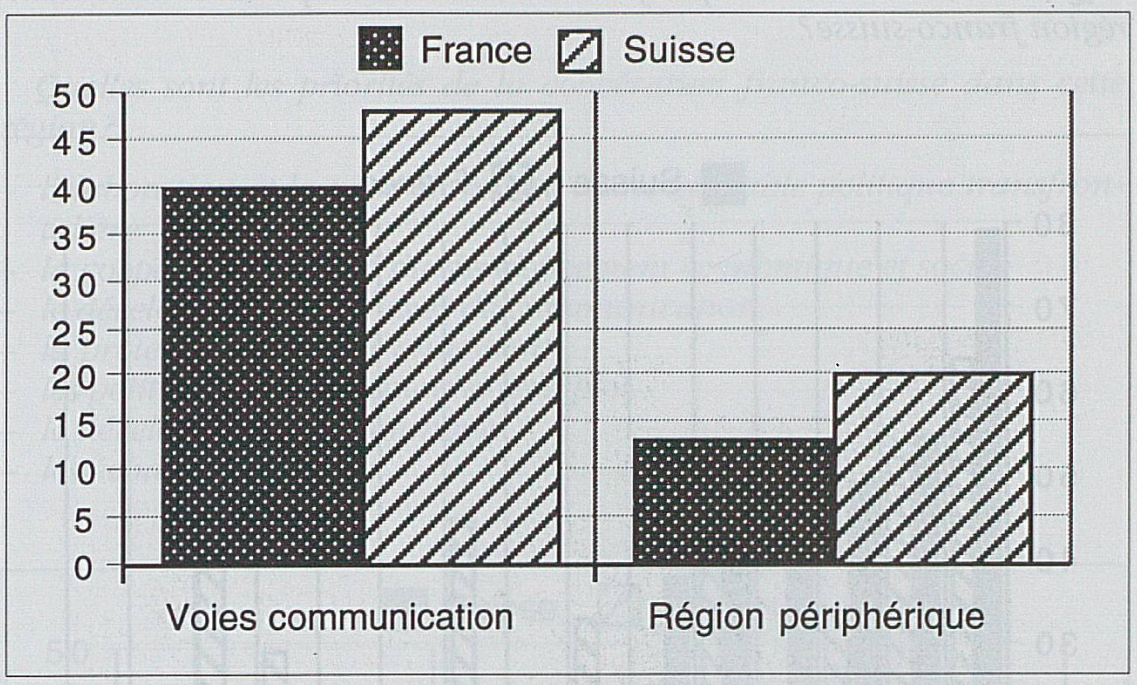

Un constat unanime s'impose: les voies de communication constituent le plus important des points faibles. Le sentiment d'être une «région périphérique» est plus marqué en Suisse et peut s'expliquer par l'absence d'une agglomération comparable à Besançon.

Les participants relèvent d'autres faiblesses, et dans des proportions équivalentes pour les Français et les Suisses. Par ordre d'importance: le manque de collaboration, la faible industrialisation, la présence de la frontière, le manque d'ambitions culturelles, le manque d'ouverture d'esprit, l'absence d'ambition.

Comment voyez-vous l'avenir de cette région franco-suisse?

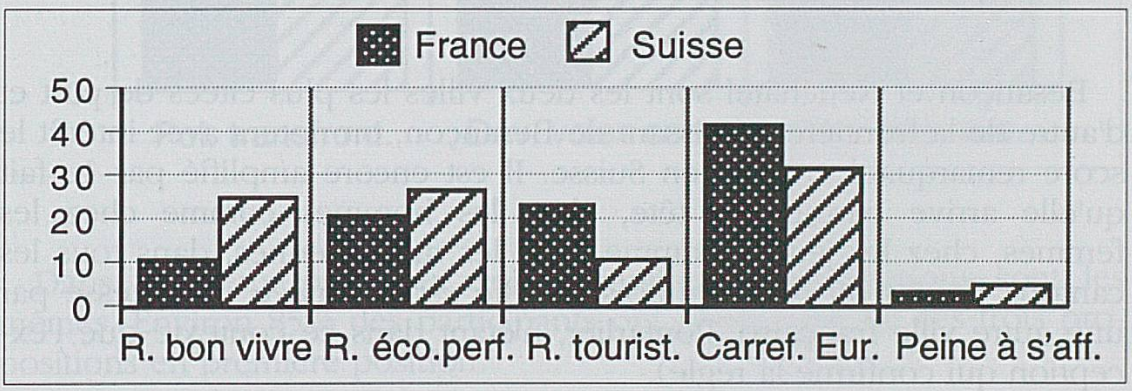

La majorité place en tête «Région-carrefour d'Europe». Et tant les Français que les Suisses se montrent optimistes pour son avenir. Ils sont très peu en effet à considérer qu'elle aura de la peine à s'affirmer.

Quelles sont les villes qui joueront un rôle important dans cette région franco-suisse?

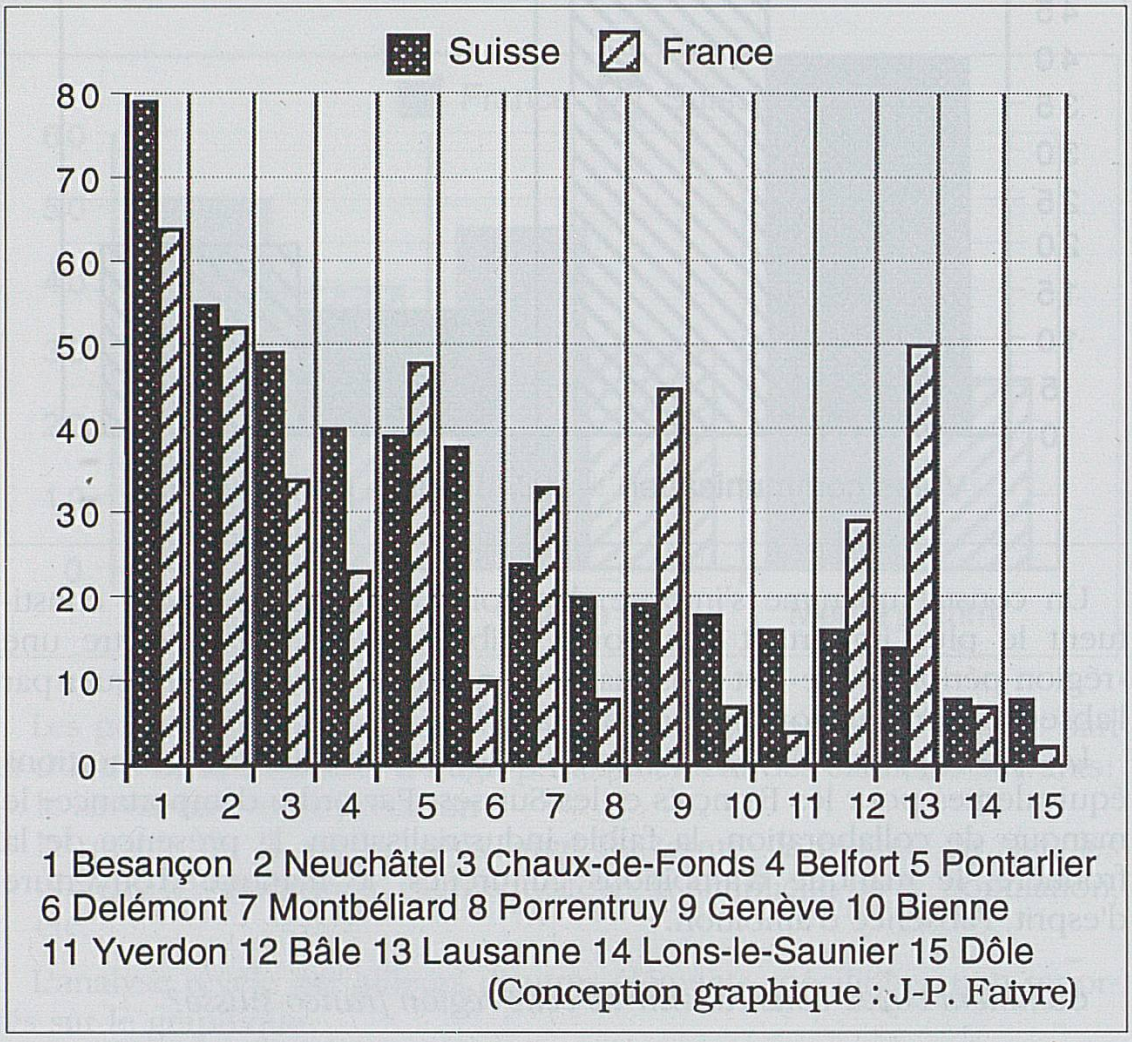

Besançon et Neuchâtel sont les deux villes les plus citées de part et d'autre de la frontière. S'agissant de Besançon, on notera avec intérêt le score remarquable réalisé en Suisse. Il est encore amplifié par 1e fait qu'elle arrive partout en tête, chez les hommes comme chez les femmes, chez les jeunes comme chez les moins jeunes, dans tous les cantons (le cas du Nord-vaudois où elle est devancée de justesse par une autre ville française, Pontarlier, n'étant dans ce contexte que l'exception qui confirme la règle).

Un autre élément mérite également d'être signalé: les Français font figurer en très bonne place Lausanne et Genève, à la différence des Suisses. Il est probable que ceux-ci considèrent ces villes comme extérieures à l'Arc jurassien, la notion d'Arc lémanique étant déjà bien ancrée chez les Romands.

Quelles sont les priorités de la coopération franco-suisse dans cette région?

- *l'élaboration et la mise en œuvre d'une véritable politique transfrontalière*
- *la coopération en vue du développement économique et social*
- *le développement des voies de communication*
- *la protection de l'environnement*
- *les politiques de formation et d'emploi*
- *le développement du tourisme*
- *les échanges culturels*

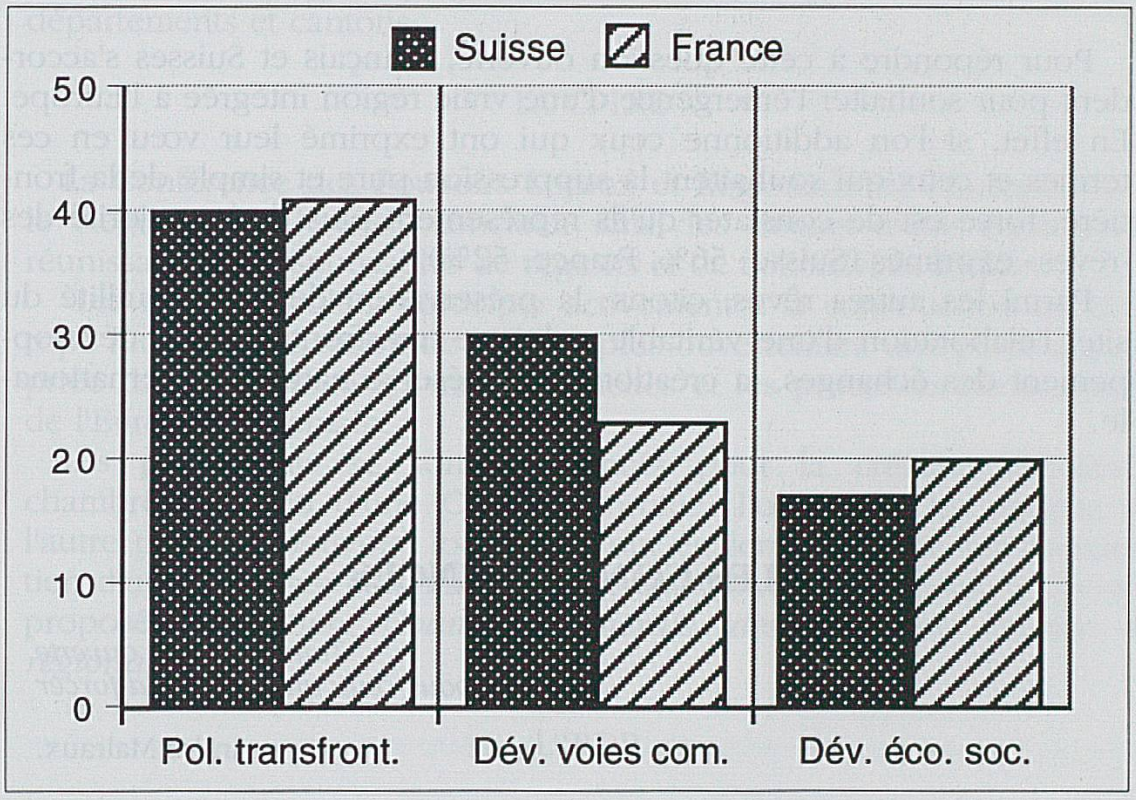

Dans les deux pays, les trois premières préoccupations sont les mêmes. Environ 85% des participants ont placé l'une de ces trois propositions en première position.

Quel est votre grand rêve pour cette région franco-suisse?

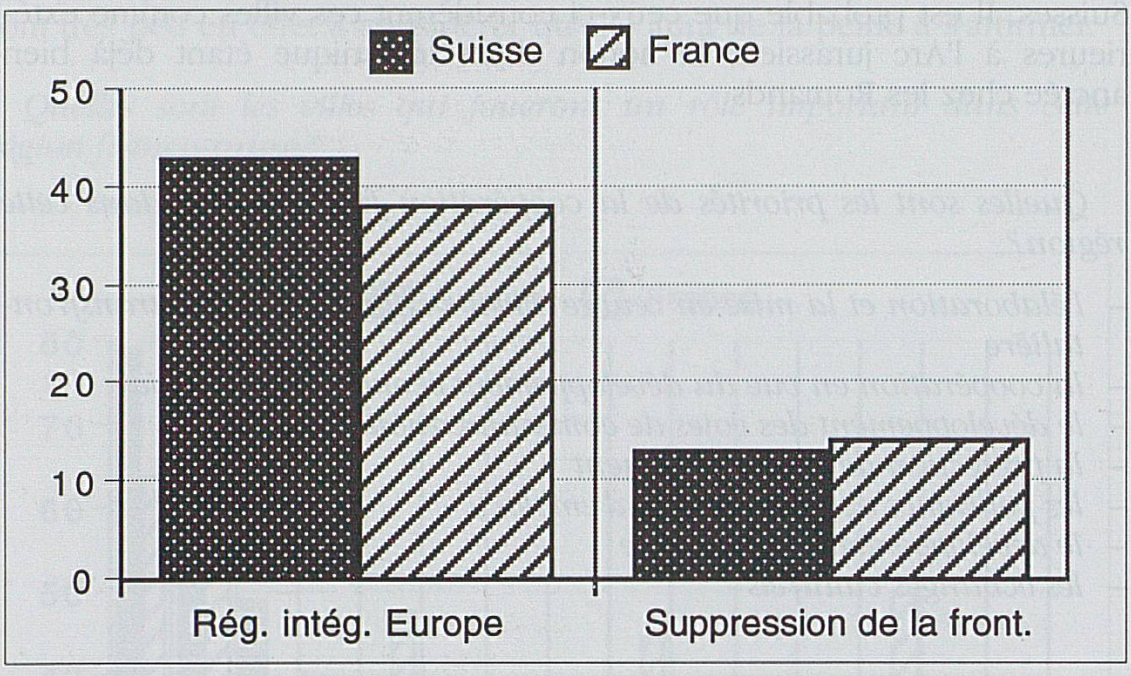

Pour répondre à cette question ouverte, Français et Suisses s'accordent pour souhaiter l'émergence d'une vraie région intégrée à l'Europe. En effet, si l'on additionne ceux qui ont exprimé leur vœu en ces termes et ceux qui souhaitent la suppression pure et simple de la frontière, force est de constater qu'ils représentent plus de la majorité des «rêves» exprimés (Suisse: 56%, France: 52%).

Parmi les autres rêves, citons: la préservation de la tranquillité du site, l'élaboration d'une véritable politique transfrontalière, le développement des échanges, la création d'une réserve naturelle internationale.

LES CONVERGENCES

Toute porte est ouverte
pour ceux qui veulent la forcer

André Malraux.

Plusieurs associations ou institutions se préoccupent de l'avenir de l'Arc jurassien. Impossible de les citer toutes. On se bornera à mentionner ici les plus connues, les plus originales ou encore celles dont le projet est le plus élaboré.

LA CTJ

La Communauté de Travail du Jura est une entente, manifestée par la signature d'une convention, le 3 mai 1985, entre, d'une part, les Cantons de Berne, Vaud, les Républiques et Cantons de Neuchâtel et du Jura, et, d'autre part, la Région de Franche-Comté et les Départements qui la composent: Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort.

L'histoire autant que la géographie ont de tout temps noué des liens très forts entre les populations du Massif jurassien.

C'est pour donner à ces liens une assise et organiser l'espace frontalier en un pôle de développement économique et culturel, qu'a été créée la Communauté de Travail du Jura.

Dans son Rapport d'activité 1991-1992, la CTJ rappelle ses objectifs stratégiques prioritaires dont:

«INTÉGRATION À L'EUROPE: rendre l'espace jurassien compétitif à l'échelle européenne».

«IDENTITÉ JURASSIENNE: développer l'identité jurassienne et le sentiment d'appartenance à une même entité».

La CTJ est un organe politique, émanation des pouvoirs exécutifs des départements et cantons.

LA CPLRE

La Conférence des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe, dont le siège est à Genève, concluait ainsi les débats d'une conférence réunissant des responsables de régions et de collectivités locales:

«Les régions veulent participer activement à la construction de l'Europe future et réclament de plus en plus ouvertement une place appropriée dans les structures institutionnelles et les processus décisionnels de l'Europe de demain.

Les participants se sont prononcés pour la création de deux chambres au sein d'une CPLRE réformée: l'une pour les régions et l'autre pour les pouvoirs locaux; ils ont également insisté sur le maintien d'une chambre commune aux niveaux local et régional, qu'ils ont proposé d'appeler *Chambre générale des pouvoirs locaux et régionaux*».

L'IRDP

Dans deux publications de l'Institut de Recherche et de Documentation Pédagogique: *Pour voir l'Europe de demain, il nous faudra changer de lunettes*, IRDP, Neuchâtel, 1992, et *Montée en puissance d'une Europe des citoyennetés composées*, 1993, Jacques-André Tschoumy procède à une analyse prospective dans les termes suivants:

«Au XIXe siècle, l'Europe fut l'Europe des mésalliances.

L'Europe du XXIe sera l'Europe des identités, couplée à l'Europe des chevauchements, l'Europe des enchevêtrements, l'Europe des espaces partagés, en termes linguistiques, politiques et européens. (...)

L'Europe avait autrefois rendez-vous avec ses Etats et ses Etats-nations. Cela ne cessera pas, mais ses grands rendez-vous, elle les trouvera auprès de:

- ses minorités
- ses langues
- ses régions
- soit auprès de ses composantes historiques, sociales, culturelles et politiques.

L'Europe ne peut se retrouver que dans un miroir pluraliste, multifocal».

Et encore:

«L'ancienne modernité consistait à mettre la vie en terre. La nouvelle modernité se dépouillera de cette citoyenneté terrienne, et se conjuguera au pluriel, avec «s»: ESPACES EUROPES! L'intelligence de l'Europe sera cet espace pluri-dimensionnel qui se libérera de la confiscation de la citoyenneté par l'Etat par une appartenance à des citoyennetés diverses, composées, pluri-dimensionnelles.(...)

Là où la revendication était autrefois nationale, elle s'exprime aujourd'hui en termes multiples (identitaires, minoritaires, régionalistes, civils, sociaux). Les citoyennetés politiques étatiques sont aujourd'hui dépassées par d'autres citoyennetés, relevant d'une éco-éthique et non plus d'une bio-éthique».

L'IRER

L'Institut de Recherches Economiques et Régionales est à la pointe des analyses et recherches sur l'Arc jurassien. Denis Maillat, Gilles Léchot et Christine Ansermet ont publié une étude qui fait autorité: *Villes de l'Arc jurassien: quels enjeux pour le développement régional?* EDES, Université de Neuchâtel, 1993. Ils écrivent, dans leur introduction:

«L'espace urbain de l'Arc jurassien souffre de certaines faiblesses. Il est par exemple composé de centres de taille moyenne à faible et peu intégrés les uns aux autres, ce qui limite de manière évidente un facteur aussi important que la variété des savoir-faire et des ressources et limite le développement régional. Il apparaît dès lors capital d'envisager sa réorganisation afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle dans la recomposition du tissu économique de l'Arc jurassien et favoriser le dynamisme de l'ensemble de la région.

Il est tout d'abord primordial de dépasser des divisions administratives devenues obsolètes en «fédérant» les communes d'une même agglomération au sein d'une entité de type «communauté urbaine». Il est ensuite nécessaire de promouvoir la collaboration interurbaine par une «mise en réseau» des villes jurassiennes, ceci afin de pallier l'absence d'un grand centre structurant et irriguant l'ensemble de la région. Il est enfin indispensable de regrouper l'ensemble de l'Arc jurassien derrière une bannière, derrière un projet commun qui pourrait s'appuyer sur les microtechniques».

SIX CANTONS SUFFISENT

Philip Wälchli, domicilié à Evilard et étudiant à l'Université de Berne, a publié dans la *Weltwoche* un article *Sechs Kantone sind genug*, sous-titré *Structures dépassées: une époque de crise appelle des réformes radicales.* Il divise la Confédération selon la frontière des langues et la constitue de trois cantons alémaniques et de trois latins:

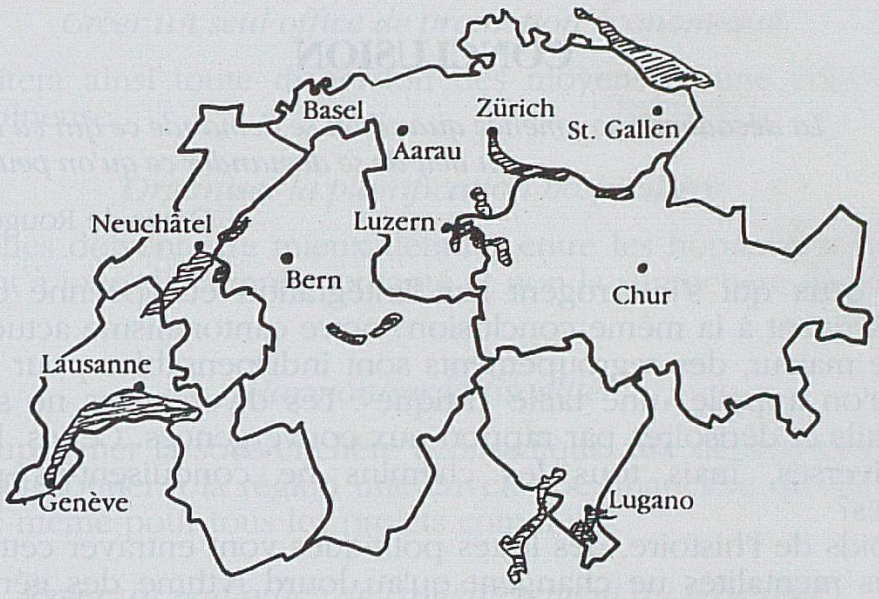

A l'appui de sa proposition, les avantages suivants:
- entraide judiciaire facilitée
- harmonisation fiscale
- équilibre de la représentation parlementaire
- économie de 124 conseillers d'Etat et de 2000 députés (!)
- réduction importante des administrations et des fonctionnaires
- planification du territoire à plus grande échelle
- fusion des banques cantonales, des systèmes hospitaliers, etc.

Et il conclut ainsi: «Quand les pierres des fondations sont trop petites, le bâtiment entier est instable».

On remarquera que, pour l'Arc jurassien, la proposition Wälchli présente des similitudes avec la nôtre, à laquelle il adjoint Fribourg francophone.

L'ARC JURASSIEN

Sous cette appellation s'est créée une Association franco-suisse pour la Promotion de l'Arc jurassien. Sous son égide doit être fondé un «Réseau des villes et communes de l'Arc jurassien» comprenant Delémont, Porrentruy, Moutier, Saint-Imier, La Neuveville, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Sainte-Croix, Yverdon, Vallorbe, Soleure, Granges et Bienne.

En France, un réseau similaire est prévu pour Besançon, Belfort, Dole, Champagnoles, Lons-le-Saunier, Morteau, Montbéliard, Pontarlier et Saint-Claude.

Au moment où paraîtront ces lignes, le Réseau des villes devrait être actif depuis plus de six mois.

CONCLUSION

La décadence commence quand on se demande ce qui va arriver au lieu de se demander ce qu'on peut faire.

Denis de Rougemont.

Tous ceux qui s'interrogent sur l'intégration européenne de notre région arrivent à la même conclusion: notre cantonalisme actuel est un obstacle majeur, des regroupements sont indispensables pour parvenir à ce qu'on appelle «une taille critique». Les divergences ne sont que des détails et dérisoires par rapport aux convergences. Certes, les voies sont diverses, mais tous les chemins ne conduisent-ils pas à... Bruxelles?

Le poids de l'histoire, des luttes politiques vont entraver cette évolution. Les mentalités ne changent qu'au lourd rythme des générations mais, comme l'écrit Alexandre Soljenitsyne: *Le rêve débilitant du statu quo est le signe d'une société parvenue au bout de son évolution.* Il s'agit donc de créer une nouvelle société. Cela n'est possible, et il n'est plus besoin de le démontrer, qu'avec une large assise populaire, un consensus sur l'objectif général et de fortes pressions extérieures (économiques et politiques). Ces conditions sont remplies. Il suffit d'y ajouter un enthousiasme. Et l'enthousiasme est communicatif...

L'Association «L'Arc jurassien» semble la mieux à même de regrouper tous les efforts, de les canaliser et de les promouvoir. Elle n'est pas corsetée par les idéologies, les carcans partisans, les structures politiques étriquées. Elle est libre, car elle ne veut pas prendre, mais donner.

DIX MESURES IMMÉDIATES (JU, JB ET NE)

Sans attendre que la lourde machinerie politique se mette en branle, il est possible – et relativement aisé – de promouvoir des mesures qui dynamiseront la région et économiseront des millions.

Renouer les contacts

Les grandes associations culturelles, économiques et sportives doivent se regrouper et coordonner leurs objectifs. Quant aux partis politiques, à eux de se retrouver régulièrement en franchissant les frontières pour s'unir chaque fois que la situation l'impose – c'est le cas! – et ne pas être débordés par leur base.

Lutter ensemble contre les fléaux

La lutte contre le chômage nécessite des programmes de travail à l'échelle régionale dans son sens large, et non par district. Il faut également harmoniser le dur combat contre la drogue.

Créer un seul office de promotion économique

On évitera ainsi toute dispersion des moyens et une concurrence interne ruineuse.

Organiser la planification hospitalière

Les tâches doivent être mieux définies entre les hôpitaux régionaux, qui auront à jouer la complémentarité et non la surenchère dispendieuse.

Harmoniser la fiscalité

Pour supprimer la sous-enchère économique aux dépens des contribuables. Et donner à la région une enveloppe financière qu'elle puisse gérer elle-même pour tous les projets communs.

Créer un seul office de l'aménagement du territoire

Il planifiera notamment tout ce qui concerne les transports et les axes routiers. L'organisation actuelle des transports en commun est catastrophique.

Fusionner les offices du tourisme

Pour les touristes, l'entité de l'Arc jurassien est une évidence.

Coordonner la promotion culturelle

La région doit posséder un orchestre symphonique, un théâtre lyrique et une troupe théâtrale de prestige, qui la sillonnent en offrant

des productions de qualité dans les principales localités, et non une multitude d'ensembles et de groupes vivotant de subventions de plus en plus aléatoires et condamnés de la sorte à la régression.

Coordonner l'instruction publique

Un seul système scolaire, une seule édition de manuels, un seul centre de formation et de perfectionnement, de mêmes exigences pour tous les enseignants.

Poursuivre la rationalisation

Un seul office des imprimés, des statistiques et une communauté tarifaire avec ventilation des charges.

***

Notre fédéralisme n'est-il pas suranné, parce que recroquevillé sur son passé au sein d'une Europe ouverte sur l'avenir?

Ne devons-nous pas promouvoir un nouveau fédéralisme fondé sur des régions plus vastes?

Notre alternative n'est-elle pas d'une cruelle simplicité: *vivre ensemble ou mourir seul?*

J. H.

Jacques Hirt (maire de La Neuveville) est directeur au Collège du district.